



RÉPUBLIQUE DU TCHAD

\*\*\*\*\*

MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET, DE L'ÉCONOMIE ET DU PLAN

\*\*\*\*\*

COMMISSION NATIONALE D'ANALYSE DE LA DETTE

\*\*\*\*\*

EQUIPE TECHNIQUE D'ANALYSE DE VIABILITE DE LA DETTE

\*\*\*\*\*

SECRETARIAT PERMANENT



**STRATEGIE DE GESTION DE LA  
DETTE A MOYEN TERME  
2024-2026**

Juin 2024

## **TABLE DES MATIERES**

<b>I. INTRODUCTION GENERALE .....</b>	<b>4</b>
<b>II. COMPOSITION DU PORTEFEUILLE DE LA DETTE PUBLIQUE A FIN DECEMBRE 2023</b>	<b>5</b>
<b>III. HYPOTHESES MACROECONOMIQUES 2024-2026 .....</b>	<b>10</b>
<b>IV. SOURCES DE FINANCEMENT .....</b>	<b>12</b>
<b>V. CIBLES DES INDICATEURS DE COUTS ET DE RISQUES .....</b>	<b>13</b>
<b>VI. STRATEGIE OPTIMALE .....</b>	<b>14</b>
<b>VII. PLAN DE FINANCEMENT POUR L'EXERCICE BUDGETAIRE 2024</b>	<b>15</b>
<b>VIII. RECOMMANDATIONS .....</b>	<b>16</b>

## **ABREVIATIONS**

<b>AFD</b>	Agence Française pour le Développement
<b>APE</b>	Appel Public à l'Épargne
<b>ATM</b>	Average Time to Maturity (Durée moyenne de la maturité)
<b>ATR</b>	Average Time to Refixing (Temps moyen de la réfixation des taux d'intérêt)
<b>BADEA</b>	Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique
<b>BDEAC</b>	Banque de Développement des Etats d'Afrique Centrale
<b>BEAC</b>	Banque des Etats de l'Afrique Centrale
<b>BID</b>	Banque Islamique de Développement
<b>BTA</b>	Bons du Trésor Assimilables
<b>CEMAC</b>	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
<b>CNY</b>	Yuan chinois
<b>DELML</b>	Dette Etrangère Libellée en Monnaie Locale
<b>DTS</b>	Droits de Tirage Spéciaux
<b>EUR</b>	Euro
<b>FAD</b>	Fonds Africain de Développement
<b>Francs CFA</b>	Francs de la Coopération Financière en Afrique Centrale
<b>FEC</b>	Facilité élargie de crédit
<b>FIDA</b>	Fonds International pour le Développement Agricole
<b>FKDEA</b>	Fonds Koweïtien pour le Développement Economique Arabe
<b>FMI</b>	Fonds Monétaire International

<b>FSD</b>	Fonds Saoudien pour le Développement
<b>IDA</b>	Association Internationale pour le Développement
<b>LF</b>	Loi de Finance
<b>MFBEP</b>	Ministère des Finances, du Budget, de l'Economie et du Plan
<b>OTA</b>	Obligations du Trésor Assimilables
<b>PIB</b>	Produit Intérieur Brut
<b>SDMT</b>	Stratégie de Gestion de la Dette à Moyen Terme
<b>SVT</b>	Spécialistes en Valeurs du Trésor
<b>USD</b>	Dollars US

## **I. INTRODUCTION GENERALE**

L'adoption et la publication d'une stratégie de la dette à moyen terme (SDMT) offrent un cadre dans lequel les autorités peuvent prendre des décisions pour satisfaire les besoins de financement du Gouvernement tout en tenant compte des contraintes propres au pays et de ses préférences à l'égard des coûts et des risques du portefeuille de la dette. L'élaboration de la présente stratégie d'endettement public confirme, une fois encore, la volonté des Autorités tchadiennes de poursuivre l'adoption des bonnes pratiques internationales en matière de gestion de la dette publique.

Ce document de Stratégie de la Dette à Moyen Terme (SDMT) est le plan d'endettement sur la période 2024-2026 que le Gouvernement entend mettre en œuvre pour parvenir à une composition souhaitée du portefeuille de la dette publique, qui reflète ses préférences en matière de coût et de risque. Ces préférences correspondent aux objectifs de la gestion de la dette publique qui consiste à s'assurer que les besoins de financement de l'État soient couverts et les obligations de service de la dette honorées au coût le plus bas possible, compatible avec un degré prudent de risque.

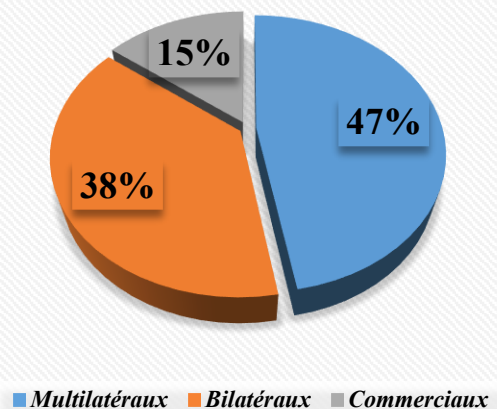
La SDMT 2024-2026 est élaborée dans un environnement économique international marqué par l'incertitude quant à l'évolution de l'activité économique due aux multiples crises internationales, une inflation contrôlée et une politique monétaire avec une orientation plutôt accommodante laissant prévoir un allègement modéré des conditions de crédit.

## II. COMPOSITION DU PORTEFEUILLE DE LA DETTE PUBLIQUE A FIN DECEMBRE 2023

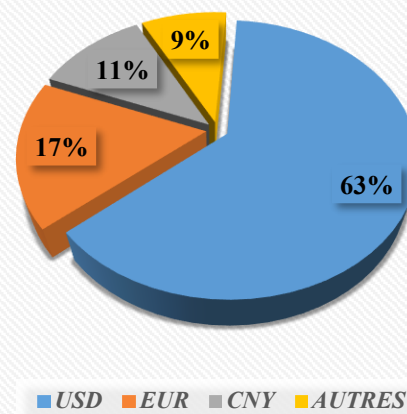
L'encours de la dette publique à fin 2023 est de **3 177,5 milliards** de francs CFA, soit 36,0% du PIB, contre **3 271,1 milliards** de francs CFA à fin décembre 2022, soit 34,9% du PIB. L'encours de la dette est reparti entre **1 486,3 milliards** de francs CFA de dette extérieure et **1 691,2 milliards** de francs CFA de dette intérieure, soit des proportions respectives de 46,8% et 53,2%. Le ratio dette/PIB se situe nettement en deçà de la norme communautaire en zone CEMAC fixé à 70% du PIB.

La dette extérieure est composée d'emprunts à des conditions préférentiels auprès de créanciers multilatéraux et bilatéraux, ainsi que de celui contracté auprès du créancier commercial Glencore (Graphique 1).

*Graphique 1: Répartition de l'encours de la dette extérieure au 31/12/2023*



*Graphique 2: Répartition de l'encours de la dette extérieure par devises au 31/12/2023*



*Source : Direction de la Dette (MFBEP)*

La décomposition du portefeuille de la dette extérieure par devises indique la prépondérance du dollar US (63%), suivi par l’Euro (17%) et le yuan chinois (11%) (Graphique 2).

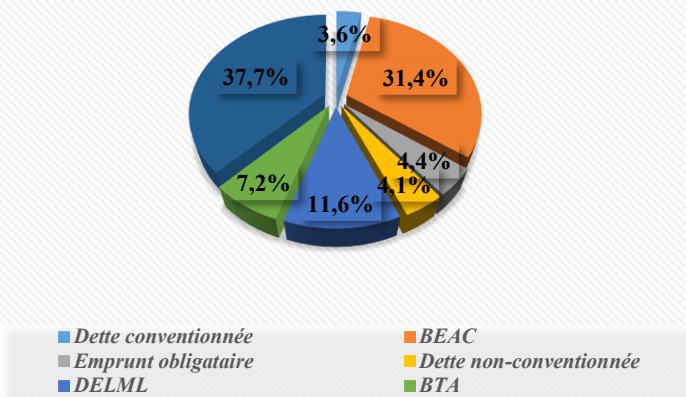
L’encours de la dette intérieure est composé principalement des titres publics comprenant les BTA (7,2%) et les OTA (37,7%), des avances statutaires de la BEAC et des allocations DTS (31,4%) ainsi que la dette étrangère libellée en monnaie locale (11,6%), telle que la dette auprès de la BDEAC et des créanciers bilatéraux de la CEMAC. Les autres catégories de dette intérieure sont les emprunts obligataires (4,4%), la dette conventionnée, qui incluent la dette auprès des banques commerciales (3,6%) et la dette non-conventionnée qui représente l’encours du plan d’apurement des arriérés intérieurs audités (4,1%).

***Tableau 2 : Ventilation de la dette intérieure à fin 2023***

	Montant (en milliards de FCFA)	En % de total
<b>BEAC (Compris allocation DTS)</b>	531,430	31,4%
<b>OTA</b>	637,755	37,7%
<b>BTA</b>	120,987	7,2%
<b>Emprunt Obligataire</b>	75,000	4,4%
<b>DELML</b>	195,943	11,6%
<b>Dette conventionnée</b>	60,570	3,6%
<b>Dette non-conventionnée (arriérés comptables audités)</b>	69,482	4,1%
<b>TOTAL</b>	<b>1 691,167</b>	<b>100,0%</b>

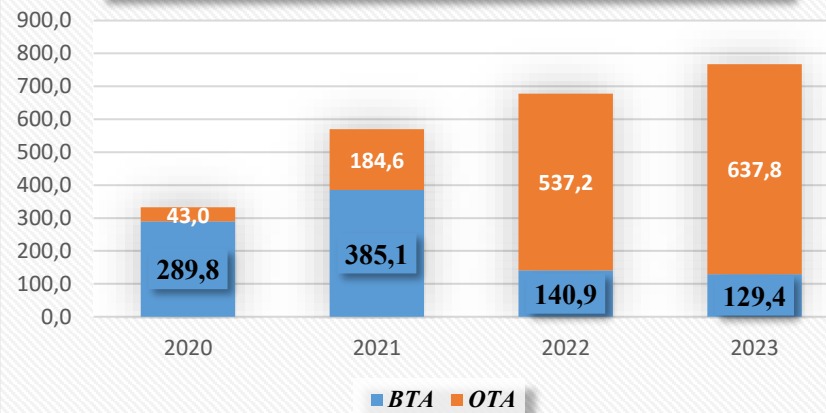
*Source : Direction de la Dette (MFBEP)*

**Graphique 3: Structure du portefeuille de la dette intérieure au 31/12/2023**



*Source* : Direction de la Dette (MFBEP)

**Graphique 4: Encours des valeurs du trésor du Tchad (milliard de francs CAF)**

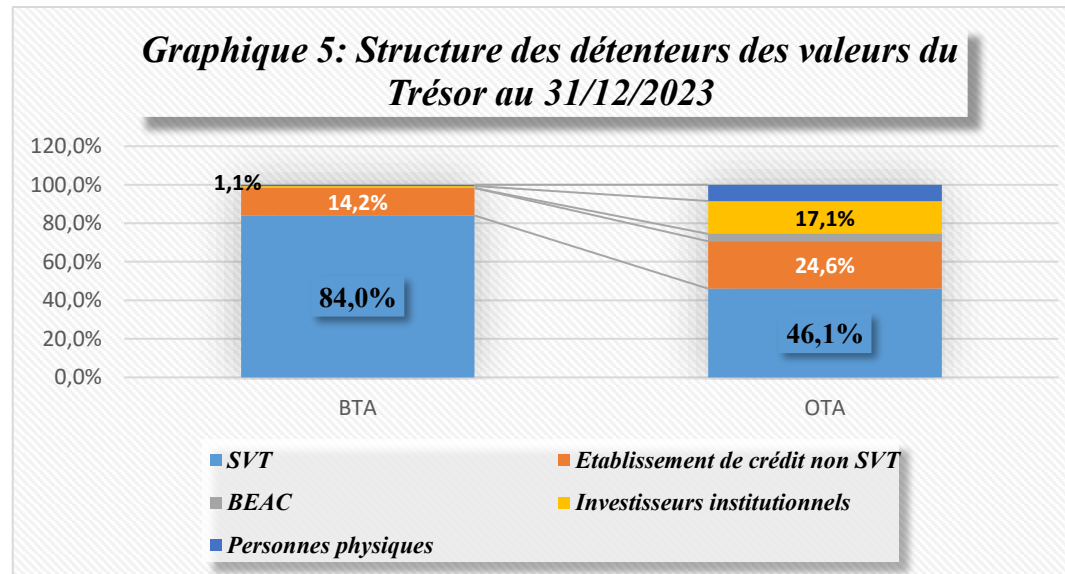


*Source* : BEAC

Le Trésor émet régulièrement par la procédure d'adjudication des BTA à 13 semaines, 26 semaines et 52 semaines et les OTA à 2, 3, 4 et 5 ans. L'encours de ces instruments a plus que doublé entre 2020 et 2023 et depuis 2022 la part des OTA a fortement augmenté, représentant 83,1% du stock total de l'encours à fin 2023.

A fin 2023, les Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT) sont les principaux détenteurs des BTA, représentant 84,0% de l'encours total des BTA. La structure des détenteurs des OTA est plus équilibrée, notamment grâce à la participation des investisseurs institutionnels qui détiennent 17,1% de l'encours total.





*Source : BEAC*

**Tableau 1 : Indicateurs de risques liés au portefeuille de la dette existante à fin décembre 2023**

Indicateurs de risque du portefeuille actuel	Dette extérieure	Dette intérieure	Dette Totale
Montant (en millions de francs CFA)	1 486 284,1	1 691 167,8	3 177 451,9
Montant (en millions de dollars US)	2 503,9	2 849,1	5 352,9
Dette Nominale en pourcentage du PIB	16,8	19,2	36,0
Valeur Actualisée (VA) en pourcentage du PIB	14,2	19,2	33,4

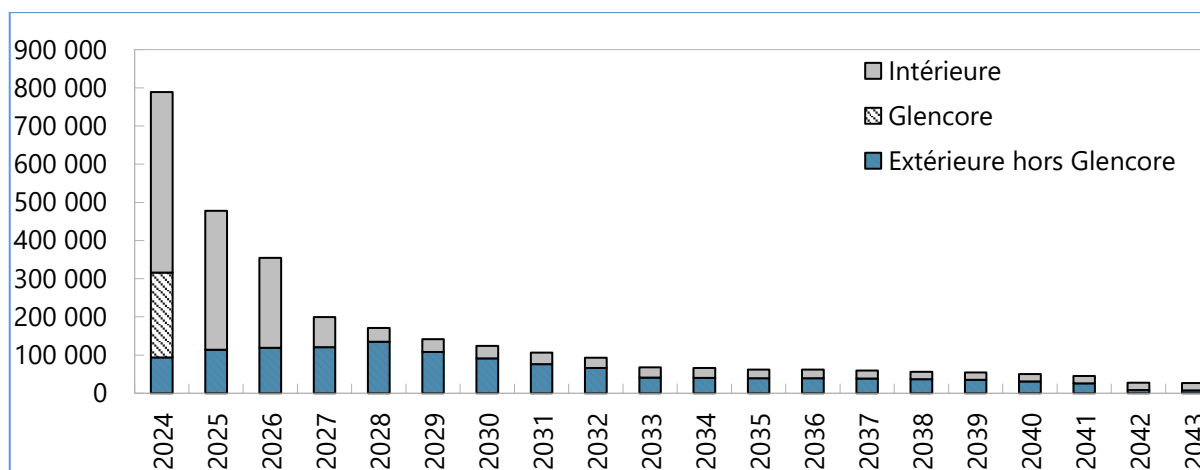
Coût de la dette	Paiements des intérêts en pourcentage du PIB	0,26	0,89	1,15
	Taux d'intérêt, moyenne pondérée (%).	1,6	4,6	3,2
Risque de Refinancement	ATM (années)	6,3	5,6	5,9
	Dettes arrivant à échéance dans un an (% du total)	20,6	27,9	24,5
	Dettes arrivant à échéance dans un an (% du PIB)	3,6	5,4	8,9
Risque de taux d'intérêt	ATR (années)	6,3	5,6	5,9
	Dettes dont le taux doit être révisé dans un an (% du total)	20,6	27,9	24,5
	Dettes à taux fixe, y compris les BTA (% du total)	85,5	100,0	93,1
	BTA (% du total)	0,0	7,4	3,8
Risque de taux de change	Dettes en devise (% de la dette totale)			46,8
	Dettes en devise, hors EUR (% de la dette totale)			38,7%

*Source : Direction de la Dette (MFBEP)*

A fin 2023, le coût moyen pondéré du portefeuille de la dette publique est de 3,2%. La maturité moyenne de l'ensemble du portefeuille (ATM) est de 5,9 ans. Le risque de refinancement est important et résulte principalement de la dette intérieure (les titres publics), et dans une certaine mesure de la dette extérieure, notamment la dette Glencore, qui sera entièrement remboursée en 2024.

A fin 2023, 27,9% de la dette intérieure, notamment le stock des titres publics, doit être refinancée dans un an. Environ 60,6% de l'encours total des titres publics est à refinancer au cours des trois prochaines années. Le profil de maturité indique en effet un montant important de remboursement des titres publics sur la période 2024-26 (Graphique 6).

**Graphique 6 : Profil de remboursement de la dette publique à fin 2023 (en millions de francs CFA)**



*Source : Direction de la Dette (MFBEP)*

Le risque de taux d'intérêt est modéré : la dette à taux fixe représentant 92,8% de la dette totale à fin décembre 2023 et sera de 100% à fin 2024 suite au remboursement de la dette Glencore, la seule dette à taux variable du portefeuille.

La dette exposée aux fluctuations de taux de change représente 46,8% du portefeuille de la dette totale et 38,7% lorsqu'on exclut les prêts en Euro. Les fluctuations de taux de change sont donc un facteur de vulnérabilité.

### III. HYPOTHESES MACROECONOMIQUES 2024-2026

Les prévisions macroéconomiques sont fondées sur l'hypothèse de la poursuite des discussions en cours avec le Fonds Monétaire International (FMI) et de l'apport financier prévu dans le cadre de la facilité élargie de crédit (FEC). Les projections de croissance du PIB sur la période 2024-

2026 sont : 55% en 2024, 5,6% en 2025 et 5,7% en 2026. Le tableau 2 présente les hypothèses portant sur les principaux agrégats budgétaires.

**Tableau 2 : Prévisions des principaux indicateurs macro-budgétaires sur la période 2024-2026 (en milliards de francs CFA, sauf indication contraire)**

	<b>2022</b> Estimation	<b>2023</b> Estimation	<b>2024</b> Prévision	<b>2025</b> Prévision	<b>2026</b> Prévision
<b>Recette Totales (y compris les dons)</b>	<b>1 457,0</b>	<b>1 884,8</b>	<b>2016,1</b>	<b>1 983,2</b>	<b>2 037,8</b>
Recettes Pétrolières	844,4	1067,0	951,9	760,6	722,7
Recettes non pétrolières	525,2	624,0	869,3	923,0	989,2
Dons	87,3	193,8	194,9	299,7	325,8
<b>Dépenses primaires</b>	<b>1 089,9</b>	<b>1 450,1</b>	<b>1871,7</b>	<b>1 957,0</b>	<b>2 065,9</b>
<b>Solde primaire</b>	<b>367,1</b>	<b>437,7</b>	<b>144,4</b>	<b>26,2</b>	<b>-28,1</b>
PIB nominal	9 158,2	8 824,9	9 043,3	9 439,4	9 570,6
<b>Solde primaire (% du PIB)</b>	<b>4,0%</b>	<b>5,0%</b>	<b>1,6%</b>	<b>0,3%</b>	<b>-0,3%</b>

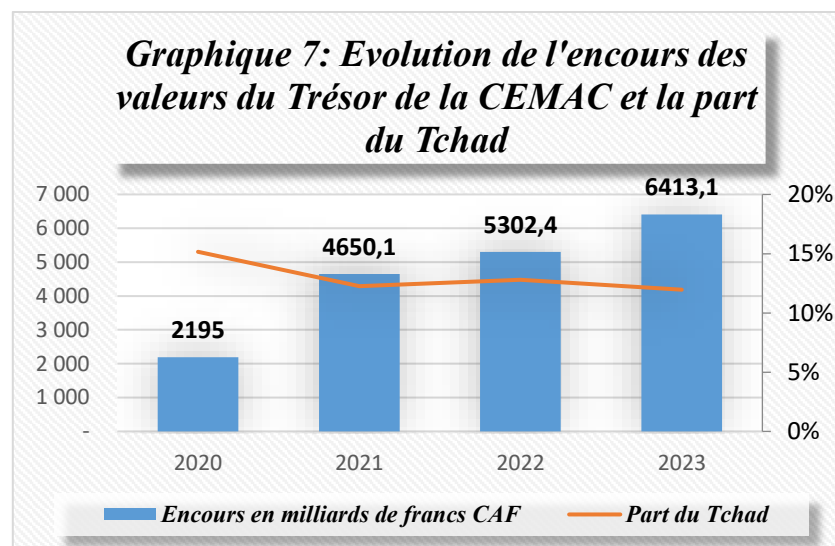
*Source : Direction des Etudes et de la Prévision (DEP, MFBEP)*

Les recettes totales projetées sont censées augmenter de 8,2% entre 2023 et 2026. La hausse des recettes totales sera possible grâce aux réformes en cours en matière de collecte des recettes, permettant ainsi d'augmenter les recettes non pétrolières de 57% d'ici fin 2026. Les recettes pétrolières quant à elles diminueront sur la période de 32,3%. Cette diminution est le résultat des projections à la baisse du prix du pétrole ainsi que de la baisse attendue de la production due aux faibles investissements dans les sites de production.

L'augmentation des dépenses primaires sera contenue à 29,8% entre 2023 et 2026. Le solde primaire, fortement excédentaire en 2023, diminuera sur la période pour être proche de l'équilibre en 2025 et 2026.

#### **IV. SOURCES DE FINANCEMENT**

Les nouveaux financements extérieurs sur la période 2024-2026 proviendront exclusivement de créanciers offrant des conditions concessionnelles, en accord avec l'engagement de l'Etat envers la Banque mondiale et de conclure le programme en cours avec le FMI. En vue de limiter l'exposition au risque de taux de change, des financements extérieurs en Euro seront privilégiés. Les Autorités poursuivront une politique proactive de recherche de financements extérieurs à travers un dialogue régulier et coopératif avec leurs partenaires financiers.



*Source : BEAC*

Concernant les financements intérieurs, la priorité portera sur les émissions des BTA et OTA à travers le marché des valeurs du Trésor de la CEMAC. Ce marché est en développement constant depuis 2020 (Graphique 7), la part du Tchad y étant relativement constante. La réussite de ces émissions est tributaire de la poursuite des mesures tendant à développer le marché. A cet effet, les Trésors des pays membres ont instauré, sous la coordination de la BEAC, le cadre permanent de concertation des Trésors Publics de la CEMAC (CPC-TP) et le Trésor tchadien s’engage à y jouer un rôle particulièrement actif. Par ailleurs, le Trésor tchadien renforcera le dialogue avec ses investisseurs en approfondissant les mécanismes d’échange d’information. Les financements obtenus par les émissions de titres publics seront complétés par les emprunts obligataires émis par la procédure d’appel public à l’épargne et les financements de la BDEAC.

## V. CIBLES DES INDICATEURS DE COÛTS ET DE RISQUES

Afin de maîtriser les principaux risques auxquels est exposé le portefeuille de la dette à fin 2023, les indicateurs cibles de coût et de risques suivant

sont définis :

- La composition espérée du portefeuille de la dette publique à l'horizon 2026 est une répartition de 37-63 entre la dette extérieure hors Euro et la dette intérieure contre une répartition de 45-55 en 2023.
- La part de la dette arrivant à échéance dans un an devrait être limitée dans une fourchette de 13 à 15% en 2026 contre 24,5% en 2023.
- La durée moyenne de révision du taux d'intérêt devra se situer entre 6,5 et 7 ans en 2026 contre 5,9 ans à fin 2023.

## **VI. STRATEGIE OPTIMALE**

Au cours des prochaines années, l'Etat privilégiera des financements qui aident à maintenir un coût modéré du portefeuille de la dette, à réduire le risque de refinancement et le risque de change. Les besoins de financement devraient être couverts en moyenne selon un rapport d'instruments de financement extérieur et intérieur de 35-65 en 2024 et 2025 et un rapport de 30-70 en 2026.

En droite ligne avec les engagements pris notamment avec le FMI dans le cadre du programme FEC et avec la Banque mondiale, l'Etat ne mobilisera que des financements extérieurs concessionnels. Le remboursement complet de la dette commerciale Glencore en 2024 permettra de baisser le coût de la dette extérieure, qui devra ensuite rester modéré grâce aux seuls financements extérieurs concessionnels. En vue de limiter les vulnérabilités du portefeuille de la dette contre les variations de taux de change, des financements extérieurs en Euro seront privilégiés.

Concernant la dette intérieure, le Gouvernement privilégiera l'émission des OTA par rapport aux BTA en vue de réduire la part de la dette tombant à échéance sous un an. Le renforcement du dialogue avec ses investisseurs et la poursuite de la coordination avec les autres Trésors des pays membres de la CEMAC seront les principaux outils à utiliser pour atteindre cet objectif.

## VII. PLAN DE FINANCEMENT POUR L'EXERCICE BUDGETAIRE 2024

Le plan annuel de financement détaille comment le Gouvernement compte mettre en œuvre la stratégie pendant la période 2024-2026. Les besoins de financement de l'année 2024 sont estimés à 760,8 milliards de francs CFA. L'Etat prévoit de les combler comme indiqué dans le tableau 3.

*Tableau 3 : Plan de financement 2024*

<b>Besoin de financement (milliards de FCFA)</b>	<b>760,8</b>
<i>En % du besoin de financement</i>	
<b>Financements extérieurs</b>	<b>35</b>
<i>Concessionnels hors FMI</i>	<i>23</i>
<i>FMI</i>	<i>12</i>
<b>Financements intérieurs</b>	<b>65</b>
<i>BTA</i>	<i>20</i>
<i>OTA</i>	<i>31</i>
<i>APE</i>	<i>13</i>
<i>BDEAC</i>	<i>1</i>

*Source* : Direction de la Dette (MFB), Direction des Etudes et de la Prévision (DEP, MFB)



Les informations sur les adjudications des titres d'Etat sur le marché régional continueront d'être inscrites dans le calendrier annuel et trimestriel publié par la BEAC. Les financements effectifs pourraient différer des pourcentages indiqués dans le tableau 3, en raison de l'incertitude liée aux prévisions économiques et budgétaires, des conditions de financement de marché et du moment où les opérations seront effectuées. Des ajustements pourraient donc être apportés aux besoins de financement et aux sources de financement qui pourraient être utilisés. Les ajustements majeurs du plan de financement seront portés à la connaissance du public.

Le montant des paiements d'intérêt en pourcentage du PIB est estimé à 1,13% en 2024 et se situerait autour de 1,19% en cas de réalisation des scénarios de chocs retenus dans le cadre d'élaboration de la SDMT.

Sur la période de mise en œuvre de la stratégie, l'Etat ne prévoit pas d'octroyer de garantie. Si toutefois une garantie était accordée, les conséquences de la réalisation de la garantie sur la mise en œuvre de la stratégie seront analysées.

## **VIII. RECOMMANDATIONS**

Le succès de la mise en œuvre de cette stratégie d'endettement nécessite la réalisation des recommandations suivantes :

Concernant les financements extérieurs, seuls des financements concessionnels seront retenus. Afin de mobiliser davantage de financements libellés en Euro, les activités suivantes seront poursuivies :

- Prise de contact avec tous les créanciers extérieurs actuels en vue de négocier un basculement sur l'Euro des engagements existants,
- Recherche de nouveaux créanciers extérieurs offrant des financements concessionnels en Euro,
- Lors du choix entre deux nouveaux financements extérieurs concessionnels offrant des conditions similaires, accorder la priorité à l'Euro,
- Etudier les coûts et faisabilité d'opérations de swap des engagements actuels hors Euro en Euro.

Concernant les financements intérieurs, les activités suivantes seront mises en œuvre :

- Renforcement du cadre de communication avec les investisseurs ;
- Mener à bien les réformes de gestion des dépenses publics en cours visant notamment à une meilleure collecte des recettes publiques et à un meilleur contrôle de la dépense ;
- Œuvrer dans le cadre de la CRCT pour une plus grande diversification de la base d'investisseurs avec notamment le renforcement de la participation des investisseurs institutionnels.

Concernant le renforcement du cadre général de la gestion de la dette, le Gouvernement s'engage également à :

- Assurer le bon fonctionnement de la CONAD et de l'ETAVID ;
- Publier trimestriellement un bulletin des statistiques de la dette publique répondant aux meilleurs pratiques internationales ;
- Publier annuellement un rapport sur la gestion de la dette.

**Contact :** *Direction de la Dette, Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique, Ministère des Finances, du Budget, de l'Economie et du Plan, N'Djamena, Tchad (<https://www.finances.gouv.td/index.php/directions-generales/dgtcp> )*